



**A l'issue d'une séance tenue le mardi 19 janvier, le sénateur Ricard Pierre a soumis une proposition de résolution sur la situation de crise menaçant la stabilité politique et la paix sociale en Haïti. Cette résolution qui exige le report des élections du 24 janvier, sera mise en discussion lors de la réunion parlementaire du mercredi 20 janvier.**

En effet, cette résolution a déjà le support d'une majorité de sénateurs. Le sénateur du Sud-Est, élu sous la bannière de Pitit Dessalines, Ricard Pierre, qui a fait dépôt de cette proposition, a précisé du haut de la tribune qu'il est urgent que le sénat de la République adopte une position claire sur "la mascarade électorale" que le CEP d'Opont s'apprête à réaliser.

Dans son article 2, ce texte réclame aussi du grand corps la mise en place d'une commission sénatoriale ayant pour mandat d'enquêter sur les irrégularités graves et fraudes massives qui entachent les élections du 9 août et du 25 octobre.

Dans ce point de la proposition de résolution, il est demandé également que la commission sénatoriale approfondisse le processus de vérification recommandée par la commission d'enquête présidentielle.

Par ailleurs, l'un des sénateurs réputés proches du pouvoir, Youri Latortue qui réagissait sur le texte, a indiqué que la proposition est trop restreinte. Le parlementaire explique qu'"on ne saurait parler du 24 janvier sans parler du 7 février".

## Haïti-Elections : les sénateurs se proposent de discuter sur un éventuel report des élections

Écrit par GA/HPN

Mardi, 19 Janvier 2016 20:43

---

En effet, l'élu de l'Artibonite dont l'élection est contestée, plaide pour l'élaboration d'un plan global de sortie de crise qui tient compte de l'après Martelly.

A noter qu'aucune date n'a toujours été programmée pour la tenue de la séance en assemblée nationale qui consacrera la rentrée parlementaire. Ce n'est qu'à la plus prochaine conférence des présidents de commissions permanentes qui se tient toujours le premier lundi du mois que le Sénat pourra décider d'une date pour se réunir en assemblée nationale.

Séance qui est toujours dans l'impasse du fait qu'aucune commission permanente n'a été formée au sénat jusqu'ici.